

**Manuscrit 16**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley**  
**26 novembre 1824**

. Au Gras, le 26 9<sup>bre</sup> 1824.

. J'ai reçu, Mon cher Cousin, votre lettre du 21 novembre<sup>1</sup> courant. je m'empresse d'y répondre/ pour que vous ne m'accusiez pas de négligence ; ce qui rendrait encore plus inexcusable de ma part/ le long silence que vous me reprochez, et dont pourtant vous êtes bien un peu complice. En effet,/ vous nous aviez flatté de votre prochaine arrivée au Gras<sup>2</sup>, et non seulement vous n'êtes point/ venu ; mais vous ne nous avez même pas fait connaître le motif qui avait pu mettre obstacle à/ votre départ que nous attendions toujours d'un moment à l'autre. nous avons bien à peu près/ autant à nous plaindre du cher Cousin de Ternant<sup>3</sup> qui ne vient plus nous voir, quoiqu'il soit/ sans doute aussi convaincu que vous, cher Cousin, de tout le plaisir que vous nous faites.

assurément,/

la discrétion est quelque chose de fort délicat ; mais elle ne doit pas empiéter sur les droits de/ l'amitié, et nous verrions avec peine, que vous eussiez été retenu l'un et l'autre par cette/ considération-là. de notre côté, nous aurions pu croire que vous nous regardiez comme des/ gens qui se noient très décidément puisqu'ils ne donnent pas signe de vie. j'aurais bien pu/ il est vrai, ne pas laisser une si grande solution de continuité dans notre correspondance : je/ l'aurais même fait si ce n'eût été l'article obligé d'Hamersmith [sic], qui m'aurait quelquefois/ un peu embarrassé<sup>4</sup>. Vous allez peut-être dire, cher Cousin : nondum consummatum est, et/ moi je répondrai : non emisit spiritum<sup>5</sup> ; car le petit bonhomme vit encore. voici donc/ ce que je puis vous annoncer là-dessus de positif et de plus récent : mon frère, dans sa lettre/ du 22 octobre passé<sup>6</sup>, nous mandait que son appareil circulaire<sup>7</sup> était fort avancé ; qu'il/ ne lui restait plus à surmonter qu'une seule difficulté, la plus grande de toutes, contre laquelle/ il luttait depuis longtemps ; mais dont il espérait triompher comme des autres à l'aide/ d'une bonne inspiration ; et qu'alors l'affaire serait dans le sac<sup>8</sup>. il vient de nous écrire/ sous la date du 19 novembre<sup>9</sup> ; que cette bonne inspiration qu'il invoquait était arrivée, //

et qu'il était enfin parvenu à vaincre la difficulté en question, de manière même à la faire/ concourir à la production du Mouvement de la Machine. d'après cela, cher Cousin, nous ne/ croyons pas nous tromper en fixant à la fin de décembre, l'époque à laquelle le travail/ actuel de mon frère, sera entièrement terminé<sup>10</sup>. il paraît que son intention serait de/ concourir pour la prime promise<sup>11</sup> ; puisque le principe qui sert de base à la Machine dont il/ s'occupe, est tout différent de celui sur lequel repose la première application<sup>12</sup> dont il a fait, /

---

<sup>1</sup> Document inconnu.

<sup>2</sup> « Le Gras » était le nom de la propriété des Niépce à Saint-Loup-de-Varennes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Nicéphore y réalisa une grande partie de ses travaux et c'est d'une fenêtre de cette propriété que fut réalisée la « première photographie au monde », aujourd'hui conservée à Austin, et connue sous le nom de *Point de vue du Gras*.

<sup>3</sup> Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) : frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley et cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce.

<sup>4</sup> Une nouvelle fois, cette remarque témoigne de la gêne éprouvée par Niépce vis-à-vis des retards répétés de son frère.

<sup>5</sup> Ces deux citations latines sont extraites de la Bible. Nicéphore cite ici – en en inversant le sens par l'ajout de la forme négative – les dernières paroles du Christ : « *Et iterum dixit, "Consummatum est." Et inclinato capite emisit spiritum* », c'est-à-dire : « *il s'écria d'une voix haute : "Tout est consommé !" et ayant incliné la tête, il rendit l'esprit* » (Jean 19-30). Bien que les travaux de Claude ne soient toujours pas achevés (« *tout n'est pas consommé* »), son invention n'en est pas moins prometteuse (« *il n'a pas rendu l'esprit* »).

<sup>6</sup> Lettre de Claude à Nicéphore du 22 octobre 1824, MNN.

<sup>7</sup> L'application de son moteur au mouvement perpétuel de rotation circulaire.

<sup>8</sup> La comparaison des dires de Nicéphore avec la lettre originale de Claude montre une nouvelle fois que le cadet rapporte consciencieusement et précisément les propos de son frère qu'il va même jusqu'à citer : « *l'appareil est actuellement presque achevé, la seule chose essentielle est d'éviter la réaction et j'ai l'espoir d'y parvenir ; une seule bonne inspiration et l'affaire est dans le sac* » - Lettre de Claude à Nicéphore du 22 octobre 1824, MNN.

<sup>9</sup> Document inconnu.

<sup>10</sup> Nicéphore souhaitait vivement que son frère ait achevé ses travaux pour la fin décembre car cette date était celle de l'échéance de leur délai de remboursement des emprunts contractés auprès de MM. Coste. Un autre retard de Claude signifiait donc nécessairement la demande d'un nouveau délai de paiement, et Nicéphore redoutait de ne pouvoir honorer ses dettes, craignant de perdre toute crédibilité à force de réclamer des prolongations à ses créanciers.

<sup>11</sup> Prime promise par le gouvernement anglais.

<sup>12</sup> L'application de son moteur au mouvement de va-et-vient.

comme vous le savez, hommage au Roi d'Angleterre<sup>13</sup>, et à laquelle il s'empressera bien/certainement, de mettre la dernière main ; car vous sentez qu'il ne doit pas rester en arrière/de ce côté-là : il aurait trop à y perdre de toute manière./

. Quant à l'objet de mes recherches, je vous dirai, cher Cousin, qu'elles sont la/suite d'une idée première que nous eumes, mon frère et moi, il y a bien des années<sup>14</sup>./ lorsque mon frère partit pour Londres, il fut convenu<sup>15</sup> que je m'occuperais de cet objet-là/ qui présentait plus d'un genre de difficulté. le problème à résoudre, consistait à fixer/ d'une manière exacte et durable, l'image des objets représentés dans la chambre noire,/ et à les transmettre par la gravure sur pierre<sup>16</sup>. J'ai résolu la première partie du/ problème<sup>17</sup>, et j'espère parvenir également à la solution de l'autre : car, pouvant à/ l'aide de mon même procédé, copier toute sorte de dessins et d'estampes, j'ai déjà/ obtenu sur pierre, des contre épreuves d'une gravure lithographiques<sup>18</sup> ; ce qui doit me/ faire bien augurer du résultat définitif. mais depuis fort longtemps, la mauvaise/ saison ne me permet plus de suivre ce travail surtout pour ce qui regarde les/ points de vues<sup>19</sup> : et je vois qu'il me faudra l'ajourner encore jusqu'au printemps.//

D'après le peu de détails que je viens de vous donner, vous jugerez, cher Cousin, que la/ chose n'est pas très facile, et qu'il y aurait plus que de la témérité à se flatter d'un/ succès complet et d'emblée. jusque là, je désire qu'elle soit comme non avenue : c'est un/ secret que je place avec pleine confiance, sous la garantie de votre discrétion./

. Conformément à mes assurances précédentes, aussitôt après l'annonce du Consummatum/ est<sup>20</sup>, je m'empresserai de vous la notifier en bonne et due forme, ainsi qu'au Cousin de Ternant./ nous causerons alors de tout cela avec un double motif d'intérêt, puisque le désir de vous être/ utile, cher Cousin, ne sera plus pour nous une vaine illusion ; mais en attendant, motus ! motus !/

. Nous sommes toujours, comme vous le voyez, au régime des lénitifs. la tisane de patie[nce]/ nous avait mis sur les dents : nous nous en tenons depuis peu, au lait de l'espérance qui devien[dra]/ plus substantiel, et qui, [mot barré], nous rétablira bientôt parfaitement. nous faisons les/ mêmes souhaits pour la chère Cousine dont la guérison nous paraît assurée puisqu'elle coupe/ avec ce lait-là les préparations pharmaceutiques. elle n'est pas d'ailleurs, ne vous en déplaise,/ dans la même catégorie que nous autres pauvres vieux cacochymes<sup>21</sup> qui n'allons plus de l'adroit/ des jouissances. il faut convenir que ce n'est guère la peine de se faire allaiter par l'espérance, quand/ on ne vergette plus qu'à la manière des écrevisses qui deviennent douilles. il n'en est pas/ de même du Régénérateur Isidore à l'établissement du quel vous voulez bien prend[re un]/ intérêt si vif et si pressant. nous le désirons nous mêmes beaucoup, cher Cousin, [et qui]/ plus est, nous nous en occupons ; mais ce n'est encore qu'un projet qui ne présente jusqu'ici/ rien de positif que les vœux que nous formons pour sa réussite<sup>22</sup>. buvons donc aussi là-dessus/

<sup>13</sup> George IV (1762-1830), qui régna de 1820 à 1830. Souverain intransigeant, il assura la régence dès 1811, lorsque son père sombra dans la folie.

<sup>14</sup> Cette phrase est très importante en ce qu'elle confirme à la fois le caractère ancien de « l'idée première » des travaux sur la lumière (1797 à Cagliari) mais également que cette idée originelle fut le fruit d'une réflexion commune des deux frères Niépce. Jusqu'à aujourd'hui, on ne disposait sur ce point que d'une source d'information ; une phrase de Nicéphore à son aîné : « *Tu as eu comme moi, la première idée de cette découverte à laquelle nous avons travaillé ensemble à Cagliari ; elle doit donc paraître sous ton nom comme sous le mien, et être utilisée en commun* » (Lettre de Nicéphore à Claude du 16 septembre 1824, ASR). Cette seconde source, qui date de la même époque que la première et qui va tout à fait dans son sens, confirme donc une information majeure dans la genèse de l'invention de la photographie.

<sup>15</sup> Noter le terme employé ici ; il semblerait que Nicéphore se soit lancé dans ses travaux en accord avec son frère, suite à un partage de compétences : à Claude, les questions mécaniques, à Nicéphore, les expériences photographiques.

<sup>16</sup> C'est l'état de ses travaux à cette date qui lui fait ici citer uniquement la pierre. En effet, Nicéphore venait d'obtenir – en septembre 1824 – une image très réussie au bitume de Judée sur pierre lithographique. Cependant, il faut rappeler qu'il expérimentait également à la même époque d'autres supports (verre, cuivre). Il délaissera d'ailleurs la pierre quelques mois plus tard (fin 1825) pour se consacrer au cuivre, à l'étain et enfin au plaqué d'argent (1828).

<sup>17</sup> Nicéphore sait donc, à cette date, « *fixer d'une manière exacte et durable* » les images qu'il obtient.

<sup>18</sup> Depuis l'été 1823, Nicéphore réalisait en effet des copies de gravures à l'aide de bitume de Judée étendu sur une pierre lithographique. Il avait à plusieurs reprises obtenu des résultats concluants bien que partiels : « *Après avoir vernissé une jolie gravure à l'aquatinta, et l'avoir rendu parfaitement transparente, je l'ai lithographié mais je crois m'être trop pressé et surtout j'ai négligé une précaution nécessaire, de sorte qu'une partie de la surface de la pierre empreinte du dessin ne se trouvant pas en contact avec l'acide, parce qu'elle n'était pas entièrement découverte, je n'ai obtenu qu'une portion de l'image bien gravée* » (Lettre de Nicéphore à Claude du 1<sup>er</sup> juillet 1823, ASR).

<sup>19</sup> Ceux-ci n'étaient possibles que l'été, le faible ensoleillement du reste de l'année ne permettant pas d'obtenir de bons résultats.

<sup>20</sup> Nicéphore fait ici référence à ce qu'il a écrit un peu plus haut dans cette même lettre. Mais le « *Consummatum est* » – qui désigne l'achèvement des travaux – ne concerne plus ici Claude mais bien Nicéphore.

<sup>21</sup> **Cacochyme** : faible, en mauvaise santé.

<sup>22</sup> Il est ici question du mariage d'Isidore Niépce avec Eugénie de Champmartin. Le « projet » finit par aboutir puisque leur union fut célébrée moins de deux mois plus tard, le 22 janvier 1825.

un bon verre de cette tisane édulcorée prescrite par l'ordonnance./

. Depuis son retour de la guerre d'Espagne<sup>23</sup>, Antoine<sup>24</sup> est entré dans les Gardes-//

du-corps du Roi. il est ici depuis un mois, et doit être rendu à Paris le 15 du mois prochain./

. Adieu, cher Cousin : recevez et faites agréer à tout ce qui vous appartient, l'assurance/  
accoutumée de mes sentimens les plus affectueux. Ma famille, qui les partage bien sincèrement,  
s'unit à moi d'esprit et de cœur./

://: J.N Niépce

<En marge gauche de la première page, verticalement>

. P.S. nous regrettons beaucoup que mon Cousin de Chazan<sup>25</sup> nous ait fait faux-bond : nous aurions  
eu tous un bien/

grand plaisir à le revoir. Veuillez nous rapeller à son souvenir et à celui de M<sup>me</sup> de Chazan<sup>26</sup>./.

://: Monsieur,/

Monsieur de Curley, percepteur des contributions/  
à Nuits ;

.à Nuits./

.Côte d'Or.

<Cachets postaux>

70 – CHÂLONS-SUR-SAÔNE

---

<sup>23</sup> La guerre d'Espagne, qui se déroula d'avril à novembre 1823, avait pour objectif de rétablir le roi Ferdinand VII sur son trône. Celui-ci avait en effet été contraint de quitter le pouvoir en 1822 suite à un soulèvement populaire conduit par les démocrates. En tant que pays membre de la Sainte-Alliance (organisation destinée à protéger les grandes monarchies européennes d'alors), la France décida de soutenir Ferdinand VII « *pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils d'Henry IV* ». L'intervention militaire de la France fut décidée secrètement au cours du congrès de Vérone (20 octobre – 14 décembre 1822). Cette guerre eut, indirectement, des répercussions sur les Niépce. En effet, c'est pour assister à ce congrès que Chateaubriand, alors ministre des affaires étrangères en poste à Londres, quitta l'Angleterre au moment même où Claude espérait entrer en contact avec lui afin de lui présenter ses travaux (septembre 1822).

<sup>24</sup> Selon toute vraisemblance, Nicéphore parle ici d'Antoine Mignon (1787-1866) qui avait embrassé une carrière militaire ; mousse dès l'âge de onze ans, il participa à de nombreuses guerres tant sous l'Empire qu'après la Restauration (Cf. BM p.363-364 et 1417-1420). Antoine Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

<sup>25</sup> Louis François Henri du Bard de Chasan (1763-1837) : frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley et cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce.

<sup>26</sup> Marie Christine Frédérique de Brachet avait épousé en 1803 Louis François Henri du Bard de Chasan, devenant ainsi la belle-sœur d'Alexandre du Bard de Curley et une « Cousine » des Niépce (cf. BM p.552).